

# La diversité de la commune d'Ayent

**Il fait bon vivre dans la commune d'Ayent qui s'étale de la plaine du Rhône jusqu'au pic du Wildhorn perché sur ses 3'247 mètres. Son emplacement géographique plein sud permet à ses onze villages de bénéficier d'un ensoleillement exceptionnel. Vu cette situation privilégiée, elle offre un cadre résidentiel très apprécié.**

**Ayent est largement connue à travers sa station touristique d'Anzère. Cette station, de type familial et sportif, offre 8'000 lits en haute saison. Ces caractéristiques peu banales ont exigé de la commune d'Ayent de relever de nombreux défis afin de mettre en place une politique énergétique prenant en compte ces différents aspects!**



## Le plan communal de l'énergie

Jusqu'au milieu des années 90, la commune d'Ayent avait été relativement peu active en matière de politique énergétique. Mais, depuis 1997, elle a décidé de jouer les recordmen. Diverses possibilités d'actions ont motivé la commune à se lancer dans la mise en place d'une politique énergétique cohérente et durable qui s'est concrétisée par l'établissement d'un Plan communal de l'énergie en 1999-2000 recensant les potentiels énergétiques communaux autant d'un point de vue de rationalisation que d'économies.

Un premier travail d'inventaire avait été entrepris, mettant en évidence la situation énergétique de la commune et une seconde étape avait développé un plan d'actions énergétiques pour les domaines retenus comme prioritaires par le Conseil communal. Cet inventaire a été mis en place dans une volonté d'exhaustivité puisqu'il concerne et recense toutes les énergies consommées et produites sur la commune.

Ce plan communal a très naturellement amené la commune à entrer dans le processus de labellisation *Cité de l'énergie*.

## Mobilité intelligente et généreuse pour les touristes

Anzère, célèbre station touristique, est non seulement proche du paradis avec son altitude de 1'500 m, mais revendique également être un éden de la glisse. Au menu, la station propose en hiver 40 km de pistes de ski et de snowboard, 6 km de ski de fond, du carving, de la luge, des parcours en randonnée ou raquettes... ou plus simplement une station chaleureuse pour profiter d'un bain de soleil sur une chaise longue. L'été, avec ses 166 km de chemins pédestres balisés, cette station reste un lieu attractif, véritable jardin de jeux pour tous les amoureux de la montagne. Anzère est donc naturellement un centre d'attraction pour de nombreux touristes, et, pour accueillir au mieux ceux-ci, la commune a mis en place une politique de mobilité généreuse et intelligente.

De nombreux parkings avaient déjà été créés. Malheureusement, ceux-ci étaient très peu utilisés car décentrés. Pour répondre aux besoins de plus en plus importants des vacanciers et rendre ces parkings publics attractifs pendant toute la haute saison, Anzère met à disposition de ses hôtes des bus navettes gratuits les amenant vers le centre et les remontées mécaniques, avec une cadence de 15 minutes. Cette politique de mobilité intelligente permet de désengorger la station et de conserver une qualité de vie pour les piétons. Le système «voiture-navette» en station est le seul mode de transport combiné existant aujourd'hui et se révèle être un véritable succès. Les parcs périphériques sont remplis, les bus sont bondés et une large partie des vacanciers utilise ces navettes.

*Le village d'Anzère*





La Maison de Commune

### Ayent en chiffres

Population: 3'300 habitants  
Altitude: de 508 m. à 3'247m, sommet du Wildhorn (altitude moyenne de 1'000 m.)  
Superficie: 5'502 ha  
Bâtiments communaux: 28  
Véhicules communaux: 7

### Construction d'une centrale de chauffage à bois

A Saint-Romain, chef-lieu de la commune, la mise en place d'une centrale de chauffage à bois permettra à terme de chauffer tous les bâtiments communaux du village. Dès l'automne 2005, le cycle d'orientation existant avec la salle de gym, le préau et la maison de commune bénéficieront de la douce chaleur provenant de la centrale. L'extension de l'école, en construction selon les normes MINERGIE, sera elle aussi chauffée dès son ouverture par la centrale.

Dans un deuxième temps, tous les autres bâtiments soit l'église, la cure et l'ancienne maison communale accueillant les services techniques et le cadastre seront également mis en liaison avec la centrale. Le bois qui sera utilisé provient des forêts de la région. La centrale sera gérée par le triage forestier qui fournit directement les copeaux prêts à être utilisés. La capacité de la centrale est de 250 kWh et elle est couplée à une station de mazout existant qui peut, en cas de besoin exceptionnel, fournir un chauffage d'appoint.



### Contacts

Aymon Pierre-Etienne  
Responsable des services techniques communaux d'Ayent  
Place de la Pentecôte 6, 1966 Ayent  
Tél. 027 399 26 46  
Fax 027 399 26 40  
[www.ayent.ch](http://www.ayent.ch)

### SuisseEnergie pour les communes Conseiller Cité de l'énergie

Turiel Antonio  
SEREC  
Ch. de Mornex 3  
1003 Lausanne  
Tél. 021 311 24 64  
Fax 021 311 24 70  
[serec.laus@gve.ch](mailto:serec.laus@gve.ch)  
[www.energiecite.ch](http://www.energiecite.ch)  
[www.suisse-energie.ch](http://www.suisse-energie.ch)

### Economie et énergie renouvelable pour une STEP à récupération

Lors de la construction de la STEP communale au début des années 1990, il avait été décidé, dans un esprit d'économie d'énergie, de récupérer les gaz formés par l'hygiénisation des boues (chauffage des boues à 70 °C). Une installation mixte gaz mazout brûle prioritairement le gaz et fournit ainsi 70% de l'énergie nécessaire pour le chauffage des boues et du bâtiment.

#### Le label Cité de l'énergie®

Le label Cité de l'énergie est décerné aux communes, grandes ou petites, réalisant un certain nombre d'actions efficaces dans les domaines suivants: aménagement du territoire et constructions, bâtiments et installations communales, approvisionnement et dépollution, mobilité et transports, organisation interne, information et coopération.

#### SuisseEnergie pour les communes

SuisseEnergie pour les communes est le programme d'encouragement de SuisseEnergie destiné aux communes désireuses de mener une politique énergétique cohérente et durable. Les communes actives peuvent devenir partenaires de SuisseEnergie pour les communes et bénéficier d'échanges d'expériences réguliers, de conseils, d'informations, de soutien financier ainsi que de la mise à disposition d'instruments d'application pratique.

#### SuisseEnergie pour les communes

c/o bio-eco sàrl · rue du prieuré 2 · CH - 1304 cossonay-ville  
T 021 861 00 96 · F 021 862 13 25 · [info@bio-eco.ch](mailto:info@bio-eco.ch)  
[www.energiecite.ch](http://www.energiecite.ch) · [www.suisse-energie.ch](http://www.suisse-energie.ch)